

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09/12/2022

PÉNURIE DE PNEUS, UN RISQUE QUI N'EXISTE PAS

Dans un contexte économique morose, les conditions climatiques récentes n'ont pas incité les automobilistes à s'équiper en pneus Hiver ou Toutes saisons. Le décret qui devait préciser le niveau de sanction applicable pour défaut d'équipement dans les zones de montagne se fait toujours attendre, pour la deuxième année consécutive. Afin d'être en mesure de répondre à la demande, fabricants, distributeurs et détaillants de pneumatiques ont anticipé un accroissement des ventes lié à l'entrée en vigueur de la loi Montagne et à d'éventuelles ruptures d'approvisionnement dues à la crise en Ukraine. Or, des informations circulent sur un risque de pénurie alors que les ventes ne sont pas au niveau attendu et que les niveaux de stocks sont anormalement hauts. Le Syndicat du Pneu fait le point.

L'évolution de la demande

Après avoir subi des baisses significatives dès l'annonce d'absence de sanctions dans le cadre de la loi montagne en décembre 2021, les ventes de pneus se sont légèrement redressées en avril et mai 2022 pour repasser en négatif depuis juin. À fin octobre 2022, les volumes de vente des pneumatiques équipant les véhicules de tourisme sont en baisse de 4,4% sur l'année par rapport à 2021.

Depuis janvier, sur 10 mois :

- les ventes de pneus été chutent : -9,1%. Elles représentent 67,3% du marché ;
- les ventes de pneus hiver (3PMSF) s'écroulent : -26,9%. 7,5% du marché, contre 15% habituellement;
- seules les ventes de pneus Toutes Saisons (3PMSF) continuent à progresser +23,9% mais à un rythme plus lent que sur les années précédentes. Elles représentent 25,2% du marché.

Sur le mois d'octobre, les ventes TC4 tous segments confondus sont à -17,4%, les pneus Hiver à -30,8% et les pneus Toutes saisons à -7,1%.

(Source Panel Sell Out GfK-Syndicat du pneu 2022)

L'évolution des stocks et des approvisionnements

Début décembre, le Syndicat du Pneu a lancé une enquête auprès des principales enseignes de distribution et des sites de ventes en ligne spécialisés.

Les pneus pour véhicules légers Hiver et Toutes saisons n'ont souffert d'aucun problème d'approvisionnement récent. Des allongements des délais de réassort ont bien été subis durant et après la crise COVID mais la situation s'est progressivement améliorée en 2021 pour revenir à la normale en 2022. Les enseignes de distribution et les sites de ventes en ligne estiment même être en mesure de pouvoir répondre à la demande durant 1 à 2 mois, uniquement en puisant dans leurs stocks, en cas de rupture totale d'approvisionnement.

De même sur les pneus Poids Lourds, aucune rupture n'est à déplorer, si ce n'est une légère tension sur les pneus rechapés et sur le neuf durant le premier semestre 2022. La situation s'est rapidement améliorée sur le second semestre.

Aucune rupture n'a été constatée sur les chaînes et chaussettes, hormis pour quelques réseaux qui ont observé quelques allongements de délai de livraison sur les chaînes équipant les poids lourds. Pour autant, la situation ne s'aggrave pas. Ces variations ont cours depuis 2021.

En conséquence, le risque d'une pénurie est totalement écarté pour la saison hiver 2022-2023. Des ruptures de services sont d'autant plus improbables qu'aucune sanction ne sera véritablement appliquée sur les routes malgré l'entrée en vigueur de la loi en 2021. En revanche, les niveaux de stock anormalement élevés s'avèrent fortement pénalisants pour des entreprises qui subissent par ailleurs des hausses considérables des prix de l'énergie et des matières premières.

"Pour faire face à la demande et anticiper d'éventuelles ruptures d'approvisionnement, l'ensemble de la filière avait pris des précautions pour produire et stocker suffisamment de pneumatiques hiver et toutes saisons. L'information erratique des pouvoirs publics sur la Loi Montagne et l'annonce, le 28 octobre, donc très tardive, de la reconduction de la tolérance sur les sanctions prive la filière de la visibilité nécessaire pour une saine gestion de la production et des stocks et met aujourd'hui certaines entreprises en difficulté.

Du côté des usagers de la route, l'absence de sanction ne doit pas faire oublier l'intérêt des équipements adaptés pour circuler en hiver dans des conditions de sécurité optimale. Le blocage récent de l'A75 et l'accident en chaîne de l'A72 sont des alertes pour les automobilistes non équipés. L'information selon laquelle il y a un risque de rupture de stock est une fake news. Les automobilistes peuvent être rassurés, il y a des stocks suffisants pour qu'ils puissent s'équiper avant les grands froids. On doit juste les encourager à ne pas attendre le dernier moment". **Dominique Stempfel, Président du Syndicat du Pneu**

À propos du Syndicat du pneu

Le Syndicat du Pneu existe depuis 1929 et compte plus de 1500 groupes et sociétés membres. L'organisation regroupe les pneumaticiens, les acteurs internet spécialisés, les manufacturiers, les importateurs et les grossistes ainsi que de nombreux fabricants d'équipements et prestataires de services impliqués sur le secteur du pneumatique. Il représente l'ensemble des acteurs de la filière pneumatique en France.